

# **PRESENTATION M.A.I.**

**14 novembre 2017**

**L'accompagnement des candidats  
à l'adoption dans le département  
du Haut-Rhin**

de l'agrément à l'arrivée de l'enfant



Conseil départemental



**Haut-Rhin**

# Le département du Haut-Rhin

Population de **775 941** habitants (3 525, 17 km<sup>2</sup>)

**2438** agents dont **225** assistants familiaux

**1632** enfants accueillis dont **418** en accueil familial

L'Aide Sociale à l'Enfance compte **100** agents

Le Pôle Adoption et Recherche des Origines compte **9** agents  
dont **un** en transversalité et est spécialisé depuis 2014



# Chiffres

## 2016

120 agréments en cours de validité

49 demandes déposées

29 agréments délivrés - 2 refus - 12 renonces

32 pupilles de l'Etat

7 enfants PE confiés en vue d'adoption (4 nés sous le secret) *12 en 2015*

10 enfants en provenance de l'adoption internationale

## 2017 (au 13/11/2017)

120 agréments en cours de validité

37 demandes déposées

34 agréments délivrés – 1 refus – 12 renonces

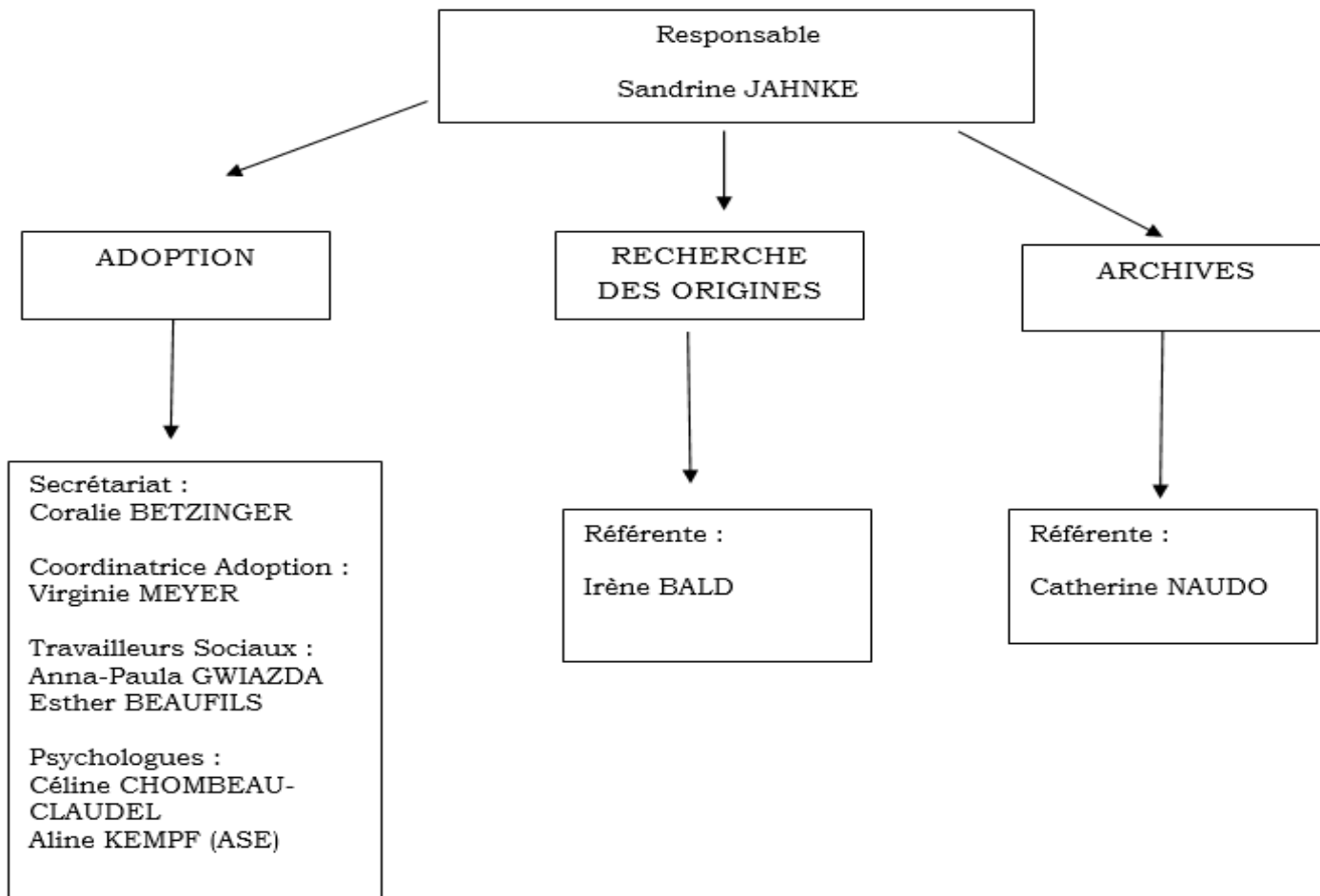
41 pupilles de l'Etat

4 enfants PE confiés en vue d'adoption

5 accouchements sous le secret

7 enfants en provenance de l'adoption internationale

# Organigramme du PARO



# Avant l'agrément

## Réunion collective obligatoire

- ✓ Une fois par mois avec un **PowerPoint** en 2 temps (administratif - juridique)
- ✓ Pause et **questionnaire sur les idées reçues**
- ✓ La 2<sup>ème</sup> partie est axée sur l'intérêt de l'enfant et la lecture de deux **contes** (Océanfance et tribu Massai)
- ✓ **Dossier** remis aux candidats avec un guide →
- ✓ Instruction de l'agrément avec évaluations socio-éducatives et psychologiques (avec référentiels et fiches pratiques internes)
- ✓ **Outils** (liste de livres, films...)



# Pendant l'agrément

- ✓ Réunions **post-agrément** dans les 6 mois de délivrance de l'agrément
- ✓ Réunions **collectives** organisées par le Pôle sur les thématiques suivantes : adoption et santé, pupilles de l'Etat
- ✓ En lien avec l'ORCA : réunions de sensibilisation sur les **enfants à besoins spécifiques**
- ✓ **Rendez-vous individuels** avec la correspondante AFA
- ✓ Entretiens de **réactualisation**
- ✓ **Mise à disposition** des professionnelles

# A l'arrivée de l'enfant et parfois un peu avant...

- ✓ **Réflexion** amorcée en 2009.
- ✓ Rédaction d'un **référentiel « suivi »** qui fait suite à la rédaction du référentiel.
- ✓ «**Modèles types** de rapport selon les pays et quand aucune obligation de suivi : rapport calqué sur celui des pupilles de l'Etat.
- ✓ **Puéricultrices dédiées** à l'adoption depuis 2015.
- ✓ **Visites conjointes** avec présence d'une puéricultrice.

# Procédure de suivi

- ✓ **Entretien de préparation** proposé avant le départ (AFA, OAA et individuel). Un certain nombre d'outils sont proposés, selon les demandes et les besoins des adoptants.
- ✓ **Entretien quelques jours après l'arrivée de l'enfant** avec la personne référente du projet, la puéricultrice (*si enfant de moins de 6 ans*) et la responsable de Pôle (remise des attestations notamment). Permet de préparer l'arrivée au domicile des professionnelles.
- ✓ **Reprise pendant cet entretien**, des attentes et des ressentis des adoptants, des obligations et mise en place d'un calendrier de visites.



# Outils

## Guide de l'arrivée de l'enfant et fiches pratiques



**Votre enfant arrive**

Vous allez accueillir, ou vous avez accueilli, un enfant en vue d'une adoption.


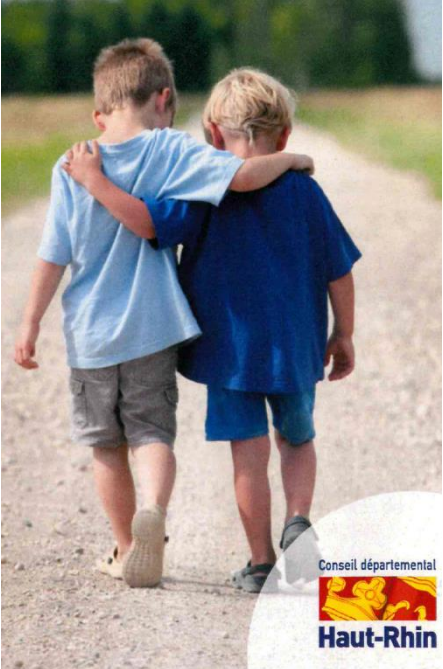
Vous trouverez dans ce guide quelques conseils, de la rencontre avec votre enfant jusqu'à son arrivée, en passant par la phase administrative.



**Conseil départemental  
Haut-Rhin**



*Petite liste  
de matériel préconisé  
avant l'arrivée de votre enfant*



# Procédure de suivi

- ✓ **Mise à disposition** du PARO pour les OAA avec néanmoins au moins une visite et une note qui sera mise dans le dossier.
- ✓ **La personne référente** est, dans la mesure du possible, la personne qui a instruit l'évaluation (TS et/ou psychologue). Elle se rend dans la semaine qui suit l'arrivée de l'enfant et propose un certain nombre de visites, avec ou en alternance avec la puéricultrice.
- ✓ **Les écrits** sont **toujours** soumis à la lecture et à l'approbation des adoptants. Et ils sont anticipés au regard des modalités de traduction.
- ✓ Bien souvent, le suivi se poursuit **à la demande des adoptants**.

# Après l'adoption

- ✓ Consultations psychologiques sur demande

**En 2016, la psychologue a réalisé 26 entretiens dont un pour un pupille de l'Etat.**

- ✓ Accompagnement par les travailleurs sociaux
- ✓ Accompagnement dans l'accès au dossier

